

La fabrique de chapeaux

**TRANSCRIPTION DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'HYGIÈNE
DE L'ARRONDISSEMENT DE CAHORS**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'HYGIENE
DE L'ARRONDISSEMENT DE CAHORS
Département du Lot**

Séance du 12 mars 1887

Le Conseil est ensuite appelé à donner son avis sur l'établissement d'une fabrique de chapeaux à Cahors par M. Galaup, à proximité de l'abattoir.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, vu l'avis favorable du Conseil municipal,

Considérant qu'il n'a pas été fait d'opposition dans l'enquête, que le sieur Galaup ne fabrique que le chapeau de laine, sans emploi de vernis ; que lors même qu'à un moment donné il s'en servirait pour la fabrication, cet emploi ne saurait être nuisible, l'usine se trouvant dans un quartier peu habité et à proximité de la rivière, estime qu'il y a lieu d'accorder à M. Raymond Galaup, l'autorisation qu'il sollicite.

Pour extrait
Le secrétaire général

académie
Toulouse



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Département du Lot
Avenue de l'Europe – Regourd
BP 291 – 46005 Cahors cedex 9
Tél. : 05 65 53 40 00
Fax : 05 65 53 41 09
Courriel : departement@lot.fr
www.lot.fr

OH
MY
LOT!

Le Département soutient la démarche d'attractivité du territoire